

Évolution du prix de l'eau

Pourquoi le prix de l'eau augmente ?
En tant qu'utilisateur et consommateur d'eau, ce que vous payez est le prix de l'ensemble du service.

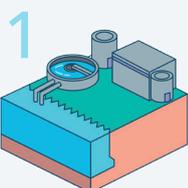
Il couvre la totalité du cycle de l'eau de votre territoire : captage, potabilisation, distribution, service de relation client, collecte des eaux usées, traitement en station d'épuration...



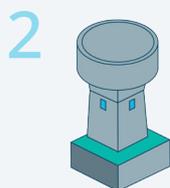
Le prix de l'eau se compose d'une part fixe et d'une part variable. Le tarif défini peut varier d'une année sur l'autre et est impacté par la variation des coûts de l'énergie, des produits de traitement, des matériaux et équipements nécessaires au bon fonctionnement du service de l'eau. Tous les éléments

cités ci-dessus ont connu des augmentations au cours des derniers mois et nous sommes contraints d'en répercuter une partie sur vos consommations d'eau. La part abonnement n'est en revanche pas impactée par cette augmentation.

CYCLE DE L'EAU



1
Prélèvement et production d'eau



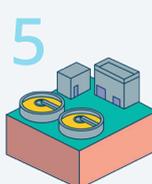
2
Transport et stockage



3
Distribution et consommation



4
Collecte et transport des eaux usées



5
Dépollution des eaux



La consommation moyenne en énergie des unités de traitement d'eau représente

30%

des coûts d'exploitation de votre service d'eau

⚡ Énergie 🏗️ Matériaux et équipements 🧪 Produits de traitement

➔ Poste d'augmentation des dépenses



Pour en savoir plus et comprendre l'évolution de votre facture



Sécheresse et économies d'eau on a tous un rôle à jouer

Adoptez les écogestes et réduisez vos consommations

À la maison



- Privilégiez des équipements économes : réducteurs de débit, mousseurs pour robinet, pommeaux de douche, chasse d'eau double débit.
- Prenez des douches courtes pour réduire le temps de la douche plutôt que des bains et installez un minuteur pour réduire le temps de la douche.
- Ne laissez pas couler inutilement l'eau dans la cuisine et pendant votre toilette (brossage des dents, savonnage...).
- Faites tourner machine à laver et lave-vaisselle en charge pleine et en cycle éco.

Au jardin



- Plantez des arbres et des plantes peu gourmands en eau et adaptés à la chaleur.
- Utilisez des systèmes d'arrosage économes comme le goutte à goutte, les bulles d'eau...
- Privilégiez l'utilisation d'un arrosoir et évitez d'arroser entre 8 h et 20 h pour limiter l'évaporation.
- Récupérez les eaux de pluie dans des cuves spécifiques.
- Lavez votre voiture dans les stations de lavage équipée d'un système de recyclage.

Suivez vos consommations en ligne et maîtrisez vos dépenses

Votre compteur d'eau est équipé de la télérelève ?

- Le service de télérelève de votre compteur d'eau est en cours de déploiement sur votre ville. Si votre compteur est déjà équipé, vous bénéficiez d'un service dédié vous permettant de suivre directement et régulièrement vos consommations réelles d'eau en ligne. Créez votre compte sur www.sepra-eau.fr.
- Selon votre seuil de consommation, vous êtes alertés en cas de consommation d'eau anormale et de fuites.
- Télérelève ou pas, optez d'ores et déjà pour le prélèvement mensuel pour suivre plus facilement l'évolution de vos consommations. Échelonnez vos prélèvements pour une meilleure maîtrise de votre budget.



Ayez les bons réflexes, faites la chasse aux fuites

Vous n'avez pas encore la télérelève et n'êtes pas alertés en cas de fuite ?

Rien de tel qu'une fuite entre votre compteur et vos installations domestiques pour se retrouver avec une facture d'eau XXL et un gaspillage fort regrettable.

Faites le test compteur



- Arrêtez tous les usages de l'eau chez vous avant de vous coucher (arrosage, machines, robinets...) et relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau.
- Assurez-vous de ne pas consommer d'eau pendant la nuit et au réveil relevez de nouveau les chiffres inscrits sur votre compteur. Si ceux-ci ne sont pas les mêmes c'est que vous avez une fuite.

Que faire en cas de fuite constatée ?

- Vérifiez l'étanchéité de vos joints de robinetterie et l'état du flotteur de votre chasse d'eau. Une chasse d'eau en mauvais état et qui fuie est une source importante de surconsommation.
- En cas de fuite localisée dans votre sol ou dans les murs de votre habitation, faites appel à un professionnel pour la réparation.